



RENTES GENEVOISES

PRINCIPES POUR UNE ASSURANCE RESPONSABLE

DÉCLARATION ANNUELLE 2021

PROFIL DES RENTES GENEVOISES

Nom	Nombre d'employé-e-s
Rentes Genevoises	37
Zone d'activité	Nombre de client-e-s
Genève, Suisse	19334 dont 6623 rentier-ère-s
Domaine d'activité	Total du bilan
Assurance de prévoyance pour les Genevois-es	CHF 2 276 001 156

En 1849, James Fazy, le Père de la Constitution genevoise, crée les Rentes Genevoises, premier établissement de prévoyance de Suisse. Montrant la voie de ce qui deviendra la prévoyance moderne, il posait aussi les bases de ce qu'on nomme aujourd'hui la *Responsabilité sociale des entreprises*.

En 2020, les Rentes Genevoises deviennent le premier établissement de prévoyance de Suisse à signer *les Principes de l'ONU pour une assurance responsable* (UN-PSI). Elles ratifient également *l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement*. Des actes par lesquels les Rentes Genevoises souhaitent exposer à leur clientèle et au public leur adhésion à un développement durable et responsable.

Aujourd'hui, une année après leur engagement, elles ont le plaisir de présenter leurs activités dans le cadre des quatre Principes de base de l'UN-PSI auxquels elles souscrivent.

PRINCIPE 1

Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), pertinents pour les métiers de l'Assurance.

- Sur le plan de la **gouvernance** : deux des membres de leur Conseil d'administration – qui en comprend sept – sont élus par les assurés. A ce titre, ils représentent les intérêts de ceux-ci dans la conduite de l'Etablissement. Sur un plan représentatif, le Conseil d'administration est composé de trois femmes et quatre hommes.
- Dans le déploiement de leur stratégie, les Rentes Genevoises ont intégré dans leur **vision** les critères ESG et ont mis en évidence un axe propre à ce thème. Un effort particulier est porté sur les enjeux climatiques. Il se pérennisera dans les années qui viennent.
- Dans le **domaine des investissements** :
 - En parallèle à la ratification des UN-PSI, les Rentes Genevoises ont également ratifié les Principes de l'ONU en matière d'investissement responsable (UN-PRI).
 - A ce titre, l'Etablissement est le premier en Suisse, dans le domaine de la prévoyance, à déployer ses efforts dans deux programmes majeurs des Nations Unies, sur les critères ESG.
 - Les Principes pour l'investissement responsable ont été décrits et adoptés par le Conseil d'administration.
 - Plus de 80 % du portefeuille des investissements prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'objectif est d'accroître encore cette couverture dans le futur. Cet accroissement repose sur trois axes :
 - *Une intégration ESG prépondérante dans le parc immobilier visant en particulier à la décroissance de ses émissions de CO₂. Le parc des Rentes Genevoises a été certifié ISO 50001 en 2013 (gestion responsable des énergies) et depuis, ses émissions ont diminué de plus de 36 % contre un objectif fixé à 21 %.*
 - *Un activisme ESG auprès des structures dans lesquelles du capital de l'Etablissement est déployé, tant au niveau national qu'international et notamment dans l'exercice de droits de vote.*
 - *Des investissements thématiques à impact environnemental et sociétal.*
- Dans le cadre de leurs **engagements sociétaux**, les Rentes Genevoises ont créé un espace de promotion de la prévoyance qui propose aux citoyens des prestations gratuites de vulgarisation du système suisse de prévoyance. Elles sont également partenaires de Genilem – association sans but lucratif fondée en 1995 et reconnue d'utilité publique par le canton de Genève – qui accompagne la création d'entreprises innovantes. Elles subventionnent également, depuis 2017, le DAS en Gestion des risques d'entreprise de la Haute école de gestion de Genève.

PRINCIPE 2

Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), pour les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

- Dans le cadre de la certification ISO 50001 de leur **parc immobilier**, les Rentes Genevoises ont associé aux processus l'ensemble de leurs partenaires et ont formalisé leurs obligations et engagements en matière d'ESG dans des SLA (*Service Level Agreement*).
- Au travers d'**Ère magazine**, tiré à près de 17 000 exemplaires et envoyé trois fois par an aux assurés, les Rentes Genevoises sensibilisent régulièrement leurs lecteurs aux dimensions ESG en leur proposant des comportements responsables visant à réduire, notamment, leur empreinte sur l'environnement (recyclage, économie d'énergie, économie circulaire, etc.).

PRINCIPE 3

Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Les Rentes Genevoises ont collaboré avec l'Etat de Genève pour la mise sur pied d'une approche privilégiant la réduction des consommations d'énergie.
- Elles ont également participé avec l'Etat de Genève à des programmes de sensibilisation auprès des locataires pour réduire les émissions de CO₂.
- Elles collaborent aussi avec l'Etat de Genève pour la création d'une assurance couvrant le « risque de dépendance » dû au grand âge.

PRINCIPE 4

Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

- Pour plus d'informations sur les actions des Rentes Genevoises en tant qu'assureur responsable, le lecteur est renvoyé aux publications mises à disposition sur leur site internet.



PROPRIÉTAIRE ENGAGÉ 2021



GENILEM

h e g

Haute école de gestion
Genève